

Bulletin de l'extérieur.

ITALIE.

On écrit de Turin, 27 décembre :

Le *Diritto* annonce que le général Pettinigo, lieutenant du roi en Sicile, aurait donné sa démission.

L'*Opinione* ajoute que le voyage de M. Scialoja, à Paris, aurait pour but des pourparlers relatifs aux traités de commerce franco-italien.

Le général Klappa est arrivé à Turin.

ESPAGNE.

On mande de Madrid, le 27 décembre :

Le Congrès a autorisé la mise à exécution du budget, à la majorité de 150 voix contre 33.

On ne pense pas que le général Gasset se dirige vers la Vera-Cruz.

PORTUGAL.

On fait savoir de Lisbonne, le 27 au soir, que le prince Dom Juan a éprouvé un très léger soulagement.

On vient, dit-on, d'ordonner l'exhumation des restes mortels du Roi afin de procéder à l'autopsie.

La populace a assailli les pharmacies, blessant et détruisant tout ce qu'elle rencontrait ; elle s'est obstinée à croire qu'il y avait eu empoisonnement. L'agitation continue.

FAITS DIVERS.

M. Haussmann a demandé, dit-on, à l'Empereur, que les séances de la commission municipale de la Seine fussent rendues publiques. Evidemment, si cette demande est accordée, le bénéfice en sera étendu à tous les conseils municipaux dans les départements.

Dimanche, on a patiné sur le grand bassin des Tuileries, et le lendemain l'on voyait un assez grand nombre d'amateurs se diriger vers le bois de Boulogne, les patins sous le bras, avec l'espoir de les utiliser sur les lacs qui offrent un si beau champ d'exercices lorsque la gelée les a suffisamment solidifiés.

On remarquait au milieu des nombreuses files de patineurs qui se suivaient, se croisaient et se mêlaient en tous sens, des dames élégantes prenant part elles-mêmes aux exercices des patineurs, ou glissant sur le lac dans de petits traîneaux de diverses formes, ornés et décorés avec beaucoup de richesse et de goût. Éclairé par un beau soleil d'hiver, le spectacle qu'offrait le grand lac était des plus variés et des plus animés.

La Loire charrie, depuis quelques jours, d'énormes glaçons dans sa partie navigable. En face de Saint-Charles, dit le *Loiret*, sur la rive gauche, le fleuve est arrêté sur un espace de 15 ou 20 mètres.

On remarquait dans ces derniers temps, lorsqu'il arrivait de traverser de nuit la place du Palais-Royal, à Paris, un appareil d'éclairage électrique fonctionnant au-dessus de la porte du palais et projetant sur toute la place une lumière blanche d'une remarquable intensité.

Il s'agissait de refaire, dans des conditions nouvelles, au moyen de la machine magnéto-électrique, les essais d'application de l'électricité à l'éclairage public.

De curieuses expériences ont eu lieu : 1° sur la force éclairante de la lumière produite par l'appareil dont il s'agit, comparée à celle d'une lampe Carcel brûlant environ 41 grammes d'huile par heure ; 2° sur la diminution de l'intensité de la lumière électrique à des distances plus ou moins éloignées de son producteur ; 3° sur la consommation par heure de charbon qui sert à alimenter la machine.

Il en est résulté que, dans un rayon de 12 mètres, la force éclairante de la machine magnéto-électrique sans verre est égale à la force de 146 lampes Carcel ; qu'enfermée dans un verre blanc transparent, elle équivaut à 129 lampes Carcel ; enfin, que passant à travers un verre

blanc dépoli, elle ne réalise plus que le pouvoir éclairant de 80 lampes Carcel.

Mais la question la plus intéressante, c'était de savoir ce que devrait être cette force à une distance considérable de son producteur.

A 160 mètres de la machine magnéto-électrique, la force éclairante sans verre n'est plus que de 92 lampes Carcel ; passant à travers un globe de verre dépoli, elle n'est plus que de 57 lampes Carcel.

Ainsi, comme l'éclairage public, autrement qu'en la tamisant dans des verres dépolis, en réalité, la force pratique de la machine magnéto-électrique n'est que de quatre-vingts lampes Carcel au pied de l'appareil et de cinquante-sept lampes Carcel à 160 mètres.

Quant à la consommation du charbon, dès qu'il s'est agi de passer de la théorie à la pratique, les propriétaires de la machine se sont trouvés aux prises avec une très sérieuse difficulté.

En effet, pour alimenter la machine pendant les quatorze heures des grandes nuits d'hiver, il faut des charbons de près d'un mètre de longueur ; or, outre que les charbons de cette taille sont assez rares, il est probable qu'ils se briseraient fréquemment et interrompraient, par conséquent, l'éclairage. L'emploi de deux crayons de 50 centimètres, aurait également l'inconvénient, au moment où aurait lieu la substitution de l'un à l'autre, de plonger subitement pour un instant la voie publique dans l'obscurité.

Pour obvier à cet inconvénient, on a proposé l'emploi d'une double machine à bascule, dont l'une remplacerait l'autre sitôt qu'elle aurait consommé son charbon ; mais on n'a pas fait l'essai de ce système.

En somme, il ne paraît pas que la lumière électrique, dans la situation présente des études qui se poursuivent pour son application, puisse être utilisée pour le service public ; mais il ne faut désespérer de rien avec le génie industriel de la France, et, du reste, malgré l'imperfection des appareils, on a pu utiliser déjà cette force éclairante dans plusieurs circonstances. C'est ainsi qu'on s'en est servi utilement pour les travaux de nuit du pont Notre-Dame, pour les travaux du génie militaires et pour des fêtes nocturnes. Je me souviens d'avoir vu, pendant une nuit sombre d'automne, la cathédrale de Paris prise d'écharpe par un jet puissant de lumière électrique. C'était une féerie.

Tous les détails s'accusaient par un relief étrange. Les statues paraissaient vivre ; les gargouilles s'agitaient au sommet des tours, et la vieille église semblait avoir revêtu la robe virgine de sa jeunesse.

Nos lecteurs se rappellent sans doute l'histoire de cette jeune fille qui, amenée devant le tribunal, racontait qu'à l'âge de cinq ans elle avait été, pendant une courte absence de sa bonne, enlevée par des saltimbanques ; que, depuis cette époque, elle avait suivi la troupe ambulante et partagé sa vie aventureuse jusqu'au jour où le chef des saltimbanques l'avait abandonnée à Bicêtre, près de Paris.

Cette histoire circonstanciée, mais un peu romanesque, pouvait d'abord laisser quelques doutes et donner une meilleure opinion de l'imagination de la jeune fille que de sa véracité.

Cependant Antonia ne s'est pas démentie ; elle est constamment revenue sur les détails qu'elle avait donnés, ne variant pas plus sur les noms que sur les lieux, s'expliquant non-seulement avec un air d'intelligence, mais avec une apparence de bonne foi remarquables, et aucun fait n'est venu la démentir.

Si les parents auxquels elle a été enlevée apprennent un jour, grâce à la publicité, qu'elle peut leur être rendue, ils s'empresseront sans doute de réclamer l'enfant si miraculeusement retrouvée, mais en attendant il fallait veiller sur elle, lui préparer un avenir. Après plusieurs

remises, M. Bouquet, greffier de la sixième chambre, a pu annoncer au Tribunal qu'il était en mesure de placer Antonia dans une maison consacrée à l'éducation des jeunes filles.

L'ex-petite saltimbanque va donc se trouver entourée de tous les soins qui lui ont complètement manqué jusqu'à ce jour, soins matériels et soins moraux, car les instructions qu'elle a reçues de ses compagnons n'avaient aucun rapport avec la religion ; Antonia ne peut même dire si elle a été baptisée.

Le Tribunal (6^e Chambre), a ordonné qu'elle serait placée dans la maison qui la réclame.

Nous apprenons par l'*Armoricain* que Mgr Martial, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, a succombé presque subitement le 26 de ce mois, à la suite d'une indisposition dont rien ne pouvait faire prévoir la funeste issue. Mgr Martial était né à Bordeaux le 4 novembre 1796. Il avait été sacré le 21 novembre 1858. Dans son trop court épiscopat, dit l'*Armoricain*, Mgr Martial a montré toutes les vertus qui font le bon et saint évêque, et surtout un zèle et une charité sans bornes.

L'incendie dure encore à l'entrepôt d'Anvers. Dans la nuit de samedi, vers une heure, le feu a fait de nouveau explosion dans les caves et avec tant de violence que les flammes sortaient par les ouvertures donnant sur le bassin. Les pompiers ont dû travailler pendant près de deux heures pour s'en rendre maîtres.

On écrit de Berlin, à l'*Agence Havas* : « Le roi a fait établir des lignes télégraphiques souterraines qui relient son palais à toutes les casernes de Berlin. Cette mesure produit une certaine sensation dans la capitale. »

Un de nos correspondants de Bous-sada, dit l'*Akhbar*, nous informe à la date du 12 courant que la sonde artésienne compte un nouveau triomphe dans les régions sahariennes. Sur la route qui conduit de Biskara à Alger par Mdoukhal et Bous-sada, entre ces deux dernières villes, on a rencontré une source d'eau jaillissante à la profondeur de 72 mètres ; elle donne 2,100 litres à la minute, d'eau très bonne, qui est à la température de 22 d. 05. L'endroit où ce beau succès a été obtenu par l'atelier que dirige M. Jus, ingénieur civil, se nomme Mellat ; il est tout près de l'Oued-Msif, au sud de la grande Sebka du Hodna. L'altitude du lieu, autrement dit sa hauteur au-dessus du niveau de la mer, est de 346 mètres. C'est une ligne de communication très fréquentée de la région des hauts plateaux entre Bathna, Biskara et Bous-sada ou Msila. C'est la grande voie naturelle de l'intérieur, celle où la viabilité est dans les meilleures conditions. L'eau s'écoule et fait défaut ; l'industrie française vient de combler heureusement cette fâcheuse lacune.

En apprenant le nouveau succès de M. l'ingénieur Jus, M. le commandant supérieur de Bous-sada est immédiatement parti pour Mellat, avec le détachement de spahis, afin d'inaugurer le nouveau puits artésien.

Un journal religieux des États-Unis publie une engageante annonce, par laquelle un ministre américain fait savoir qu'il a l'intention d'allumer le flambeau de l'hyménée. En voici la traduction littérale :

« On demande une femme. — La maison d'un missionnaire est devenue vide par la mort d'une mère chérie. Il a soif de consolation, de conseil, d'affection. Les vanités du monde ne sont point faites pour remplir le cœur de l'homme. Elles ne sont point en harmonie avec la nature de l'âme, elles ne satisfont point ses aspirations, elles ne remplissent pas son but, elles ne s'associent pas à son immortalité. — C'est pourquoi, attendu qu'il n'est pas bon pour l'homme d'être seul, Dieu a créé la femme pour l'assister et le servir. — Voyez la Genèse, liv. XVIII. Prov. XVIII, XXII. — La personne qui entrera dans ces vœux devra être d'un bon tempérament, d'une piété pratique, d'habitudes domestiques, d'une capacité réelle, et, si possible, posséder le talent de la musique. S'adresser, etc. »

INDUSTRIE ET COMMERCE

BULLETIN COMMERCIAL.

TOURCOING. — L'année finit. Une autre commence, — nous croyons qu'on ne peut être accusé d'exagération et de pessimisme en résumant toutes les banalités en usage à cette époque, par un simple vœu : que les affaires, que la situation commerciale soient plus prospères que l'an dernier. Le fait est que depuis dix-huit mois au moins l'on a marché un peu à l'aventure.

En 1860, la position était une expectative pleine d'anxiété ; les décrets successifs qui sont venus changer la législation douanière, n'ont pas donné ce qu'on attendait d'eux, du moins jusqu'à présent.

Ainsi (prenant d'abord l'industrie cotonnière), la filature, qui était en pleine voie de prospérité, a suspendu ses affaires le lendemain de la note insérée au *Moniteur* et a vu les prix des filés à peine rémunérateurs du travail.

Le stock est devenu considérable dans la fabrication et même dans les filés fins. Les lainages n'ont pas été plus heureux, la suppression des droits a profité non au consommateur, mais au producteur, et le fermier anglais a certainement fait plus de bénéfices que le peigneur de Tourcoing. Enfin l'année 1860 marchait avec crainte vers l'inconnu de 1861.

En 1861, la préoccupation redoubla. La fabrication française s'inquiétait alors de l'introduction des marchandises anglaises

et des bruits qui faisaient supposer un délai restreint — la question était grave — on ne peut changer une industrie, transformer de vastes usines, habituer les ouvriers à des instruments de travail nouveaux, du jour au lendemain, et ces mesures étaient les conséquences inévitables de la lutte avec l'Angleterre.

A cette époque, le gouvernement avait promis à l'industrie des compensations : des canaux, des lignes de chemin de fer, une diminution de tarif pour les transporters.

Nous ne doutons nullement de la bonne volonté du gouvernement, mais tout cela ne s'improvise pas. En attendant, l'industrie, dès le commencement de 1861, souffrait déjà et marchait avec crainte.

Les affaires d'Amérique sont venues compliquer la situation. Les grands centres comme Lyon, Mulhouse, Rouen, Reims, Roubaix, Tourcoing, ont souffert dans leur exportation.

On était donc fondé à redouter l'introduction des marchandises anglaises.

Les Anglais sont logiques, ils veulent le libre-échange. C'est tout simple, l'Amérique et l'Inde leur font défaut.

Il n'y a plus qu'un seul espoir pour la fabrique anglaise, disait M. Potter, président de la Chambre de commerce de Manchester, c'est que les portes de la France soient ouvertes à l'industrie anglaise.

C'est clair. Sans se faire un fantôme trop effrayant de cette industrie, on devait s'attendre à un dommage réel, momentané du moins.

On prévoyait alors que la division qui avait surgi aux États-Unis ne se terminerait pas pacifiquement.

Le prix du coton s'éleva et donna lieu à la spéculation.

En février les prix étaient raisonnables, quoiqu'en hausse prévue de 25 à 50 % pour les mois suivants.

En mai, la guerre civile existant, le blocus des ports du Sud empêcha l'exportation des cotons. Ce fait, ajouté à un déficit de 850,000 balles sur la récolte antérieure, a fait monter les prix.

La guerre continuant, la position a empiré, et l'on ne peut prévoir où cela s'arrêtera.

Quant aux laines, elles ont subi plusieurs variations ; elles sont restées généralement dans des prix fort élevés. Les imprimeurs d'Alsace en ont employé beaucoup et la vogue de ces étoffes a été grande.

Les laines les plus travaillées ont été celles de la Hollande et les *plys*.

La filature de lin a eu en mai une vente assez facile ; en somme, la position était alors passable.

En juillet, le coton haussait encore. La guerre continue sans espoir prochain de solution.

Les cotons filés s'écoulent mal malgré le prix élevé des cotons bruts.

Les laines dites mérinos restent invendues, et les autres, celles d'Afrique et du Levant, sont sujettes à un rendement trop variable pour qu'on puisse établir un chiffre exact.

A cette époque de l'année on pouvait résumer ainsi la situation :

Prix élevés sur les matières brutes.

Prix bas sur les matières fabriquées.

Stock considérable.

La guerre d'Amérique, les graves événements d'Italie, la disette monétaire dans l'est de l'Europe, les gros spéculateurs exploitant la position et jouant sur la mise à exécution des traités de commerce avec l'Angleterre, étaient alors des causes diverses de la stagnation des affaires, et l'on en ressent aujourd'hui le contre-coup.

Le trimestre dernier n'offrait pas d'amélioration. Si l'on ne parvient pas à une prompt solution en Amérique, les cotons arriveront à des prix inabordable et l'on verra des filatures fermer faute de matière brute.

En septembre, la laine restait dans la même situation. Des laines de Kent et d'Irlande étaient cotées 40 à 45 sous, suivant qualités, et malgré ces prix les cours des peignés, restent bas. La filature n'est pas plus heureuse ; les fabricants ne s'approvisionnent qu'au fur et à mesure de leurs besoins, un grand nombre diminuent les heures de travail, ainsi que nous l'avons dit dans notre précédent bulletin, et ne donnent que très peu de laine à façon.

La conclusion est que l'année 1861 a été médiocre.

A la guerre d'Amérique, à la crainte anticipée, exagérée sans doute, mais appréciable cependant, du libre-échange, vient s'ajouter l'importation actuelle des tissus anglais.

Nous admettons que la lutte se terminera à l'avantage de la France. En attendant ce résultat, la position est tendue. On ne doit pas se le dissimuler et nous le répétons : on ne peut taxer d'exagération le vœu que nous faisons pour que l'année qui s'ouvre soit meilleure. Espérons que l'industrie surmontera ce moment de crise avec courage et bonheur.

J. REBOUX.

Le *Salut Public*, de Lyon, après avoir constaté l'interruption de service, entre le Havre et New-York, de plusieurs steamers transatlantiques, ajoute :

« On comprend le préjudice considérable qui résulte pour notre commerce, si languissant déjà, d'un tel état de choses, et le regret que doit éprouver aujourd'hui la France de n'avoir pas, à elle, un service de paquebots transatlantiques. Ces paquebots, en effet, grâce à notre neutralité, nous seraient d'un secours très-efficace, et notre commerce n'aurait pas à redouter de voir toutes ses relations avec l'Amérique complètement interrompues. »

Si, en attendant la solution des affai-

res anglo-américaines, le gouvernement pouvait affecter quelques-uns de ses bâtiments de guerre au transport des marchandises françaises destinées à l'Amérique, il rendrait au commerce un service des plus signalés, et c'est sur ce point que nous sollicitons toute son attention et tout son intérêt.

Des démarches sont faites, nous assure-t-on, dans ce but auprès du ministre de la marine, et nous aimons à penser qu'elles ne resteront pas sans résultat.

Un négociant français, associé d'une maison du Havre, écrit de la Nouvelle-Orléans, en date du 27 novembre :

« Où donc certaines gens en Angleterre ont-elles trouvées que l'exportation du coton était prohibée par le Sud aussi bien que par le Nord ? On devrait pourtant savoir que, s'il y a prohibition, c'est seulement par la frontière de terre, celle du Mexique exceptée. Quant à l'exportation par mer, rien ne s'y oppose, si ce n'est le blocus. Il est vrai que notre gouverneur et celui de plusieurs autres États ont pris des mesures pour prévenir une accumulation inutile de stock, quelque faible qu'elle soit, dans les ports, et que leur action non-seulement est soutenue, mais encore leur a été suggérée par les planteurs. Mais on a tort d'y voir autre chose qu'une simple précaution prise en vue d'un ataqe possible de l'ennemi. Qu'un bâtiment neutre élude le blocus et pénètre soit dans le fleuve, soit dans le Pontchartrain, soit dans une des nombreuses baies qui se trouvent entre la Balize et la Sabine, ses consignataires obtiendront, le plus aisément du monde, du gouverneur, la permission de faire venir de l'intérieur du coton nouveau, s'il le préfère au vieux coton qui seul compose notre stock actuel. »

Le correspondant de la Nouvelle-Orléans ajoute que plusieurs maisons espagnoles font de très belles affaires en ce genre. C'est là un renseignement dont nous n'avons pas voulu priver le public.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Admission

Aux Écoles du Gouvernement.

Institution préparatoire, dirigée par M. Lorient, 49, rue d'Enfer, Paris. La première division comprend l'École préparatoire à la Marine ; la seconde, les candidats aux Écoles polytechnique, Militaire, et les aspirants au Baccalauréat-ès sciences. Des nouveaux cours, ayant but de faire gagner du temps aux élèves, seront ouverts le 6 janvier prochain. (2836-9007)

JOURNAL A 1 FRANC 80 CENT.

Le MANUEL GÉNÉRAL, recueil mensuel fondé par le Gouvernement en 1834, pour activer la propagation et l'amélioration de l'instruction primaire, paraît sans interruption depuis cette époque. Ce journal, que tous les amis et tous les protecteurs de l'enseignement populaire se font un devoir de propager, est une merveille de bon marché. Moyennant 1 franc 80 cent, par an, l'abonné reçoit chaque mois un numéro contenant des articles sur l'enseignement, sur les arts agricoles, sur les sciences appliquées, des sujets de devoirs avec leurs corrigés, des lectures intéressantes pour les maîtres et pour les élèves, tous les actes officiels relatifs à l'instruction primaire ; il reçoit, en outre, quatre morceaux d'excellente musique.

On s'abonne à Paris, chez M. HACHETTE et C^e, rue Pierre-Sarrazin, et dans les départements, chez tous les libraires. (2837-8998)

Paris n'a plus le privilège exclusif d'exporter des produits de toilette. M. CHALMIN a fondé à Rouen une maison, de premier ordre où l'on fabrique, sous sa direction exclusive, la Pomme de Châtellaines et l'Eau Tonique qui ont aujourd'hui conquis leur droit de cité tant en France qu'à l'étranger, et qu'on trouve sur toutes les tables de toilette.

THÉÂTRE de ROUBAIX

RUE NEUVE-DU-FONTENOY.

MERCREDI 1^{er} JANVIER 1862.

A l'occasion du jour de l'an

Spécialité extraordinaire

1. LE FILS DE LA FOLLE, drame en 5 actes.
2. HISTOIRE D'UN SOU, comédie en 1 acte, mêlée de couplets.
3. SI JAMAIS JE TE PINCE ! comédie en 3 actes, mêlée de chant.

M^{me} BRIÈRE remplira le rôle d'*Alexandra*.
Ouverture des bureaux à 5 h. — Lever du rideau à 5 h. 3/4.

JEUDI 2.

1. LE CAPITAINE GEORGETTE, vaudeville en 1 acte.
 2. DALILA, drame en 3 actes et 6 tableaux, par M. Octave Feuillet.
- M^{lle} SOLANGE remplira le rôle de la *princesse de Falconieri*, et M. GODEFROY celui du *chevalier Carnioi*.
3. LE PETIT-FILS, comédie-vaudeville en 1 acte.

Ouverture des bureaux à 6 h. — Lever du rideau à 6 h. 1/2.

Prix des places :

Loges de première galerie, 3 fr. 50 ; fauteuil de première galerie, 3 fr. ; fauteuil d'orchestre, 2 fr. 50 ; première galerie, 2 fr. ; stalles de parquet, 2 fr. ; deuxième galerie, 1 fr. 25 ; parquet, 1 fr. 25 ; parterre, 1 fr. ; amphithéâtre, 50 c.

On peut se procurer des cachets à l'avance, de 9 heures à midi, chez J. Reboux, Grande-Rue, 55, et de 1 heure à 4 heures, au Théâtre.

Un supplément de 25 cent. sera perçu pour les cachets pris à l'avance, pour les places au-dessus de 2 fr. pour les autres places, il sera perçu 10 c. par cachet.

liance ? Tu en es une toi-même. Quant au portrait, as-tu ouvert le médaillon ?

— Non, je n'ai pas été jusque-là, répondit-elle avec embarras.

Jules alla prendre le médaillon et l'ouvrit.

« Mais, il a été foulé aux pieds ! Comment cela et pourquoi ? s'écria-t-elle avec autant de curiosité que de surprise. »

— Oui, répondit-il d'une voix sourde ; et, si tu m'aimes, tu me dispenseras d'une réponse plus explicite.

— Quoi qu'il en soit, je serais heureuse de le posséder.

— Tu auras mon portrait, mais pas celui-ci. Quant à la seule chose dont tu pourrais faire usage, c'est-à-dire la broche, il me serait pénible, je le répète, de te voir la porter.

— Mais je suis jalouse de ces objets qui te rappellent sans cesse, répliqua-t-elle avec vivacité.

— Pour notre commun repos, surmonte ce sentiment, et tu en seras doublement chère à mon cœur.

— Est-ce bien sûr ?

— Parfaitement.

— En ce cas, j'imposerai silence à ma jalousie.

— Nous ferons chacun une concession, dit-il en souriant ; et il alla prendre un volume renfermé dans un étui : Voici un livre de prières, dont la reliure en velours est brochée de sa main ; accepte-le comme un souvenir aussi bien d'elle que de moi, car tu avais de l'affection pour elle aussi, ajouta-t-il en compriment avec peine son émotion.

— Beaucoup ; néanmoins j'étais déjà jalouse d'elle.

— Mais ce livre, il faut le garder précieusement toute la vie !

Clémentine fut satisfaite, au moins pour le moment, et des rapports plus intimes parurent s'établir entre les fiancés.

M^{me} GYLLENBOURG.

(La suite au prochain numéro.)

Moins avancés que nous en Chimie, nos ancêtres avaient cependant découvert d'excellents produits de toilette ; ces produits, il faut le dire, à leur avantage, étaient composés pour la plupart de plantes hygiéniques et leur emploi était favorable à la santé. On ne pourrait faire un aussi bel éloge de toutes les préparations modernes, cependant M. Chalmis de Rouen, qui s'est adonné spécialement à l'étude de l'hygiène au moyen-âge, est parvenu à reconstituer dans toute sa pureté primitive l'excellent cosmétique connu sous le nom de Pomme de Châtellaines ; c'est aujourd'hui la Pomme de prédilection des gens du monde.

On lit dans la *Revue Scientifique* :

« De tous les produits créés jusqu'à ce jour pour les soins de la chevelure, le seul qui offre des garanties de réussite est l'Eau Tonique de Chalmis, de Rouen. La haute et universelle réputation dont elle jouit, pour les remarquables propriétés qu'elle possède de nourrir, d'augmenter et d'embellir la Chevelure est une preuve convaincante de son efficacité. Dans tous les cas d'alopécie, son opération est singulièrement active. On la recommande spécialement pour les enfants, parce qu'elle devient la base d'une belle chevelure et qu'elle dispense de l'emploi du peigne fin. »